



Charte du «Mouvement Sol»

Association pour une appropriation citoyenne de la monnaie.

Document à valider en AG le 30 Juin 2016

Finalité et objectifs du Mouvement Sol :

1) L'association nationale « Mouvement Sol » est un espace de promotion des initiatives d'éducation populaire, d'expérimentation, de débat et de pratique démocratique qui s'appuie sur la monnaie comme enjeu du bien commun au service d'une meilleure création et circulation de la richesse ; elle milite pour le développement d'une autre économie respectueuses des valeurs écologiques et sociales et pour le renforcement de coopérations territoriales autour de valeurs partagées, en particulier au sein de l'économie sociale et solidaire.

2) L'Association nationale « Mouvement SOL » se donne pour objectifs:

d'inscrire les initiatives monétaires (monnaies locales complémentaires, monnaies temps,...) développées par les structures adhérentes dans un mouvement de transformation sociétale,

de développer toute action contribuant à une réappropriation démocratique de la monnaie par les citoyens,

de mettre en œuvre des systèmes d'échanges coopératifs d'utilité écologique, économique et sociale sur les territoires dans la perspective d'un développement humain soutenable.

Territoires de Valeurs :

Les membres de l'association Mouvement Sol, quel que soit leur territoire d'implantation, se reconnaissent dans leur adhésion à un ensemble de valeurs communes qui les relie au niveau national. Afin de concrétiser cette reliance, cette convergence partie d'approches toutes singulières car ancrées sur leur territoire, ils souhaitent se donner la possibilité de conversion entre leurs différentes monnaies afin de dépasser une vision strictement délimitée par une géographie réductrice pour développer la coopération et l'échange entre territoires partageant les mêmes valeurs, dits « territoires de valeurs ».

Le « Sol » joue alors le rôle d'unité de compte commune pour permettre ces échanges ; unité de compte utilisable également dans la mise en place d'une comptabilité « bénéfique » qui redonne son plein sens aux termes de bénéfices / bienfaits et de pertes de valeur, au sens de pertes de « forces de vie » quand il s'agit d'activités jugées nuisibles sur le plan écologique ou humain.

Selon ses usages, le SOL peut être indexé sur le temps (Sol-Temps) ou sur la monnaie officielle (Sol-Eco). Ces modalités peuvent se transformer à la leçon des expérimentations en cours et des orientations du mouvement SOL.

La pluralité des partenaires techniques, au delà des partenaires historiques, est possible. Les différents partenaires techniques doivent être agréés par l'association nationale selon les critères définis en son sein.